

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu
CM Marseille Gambetta 25168640
Périodique inscrit à la commission pari-taire
du 3.10.2005 sous le n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL Cinque
Prix au n° 1 € - Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n°1 au NICE-SNES n° 207 d'août
2009
S3 aux S1 + CA - Nice, le 19 août 2009

SOMMAIRE

P.1/1 une rentrée « abracadabrantésque »
P.2/2 conseil syndical académique
P.3/2 formation syndicale
P.4/2 projet de communiqué de presse
P.5/3 coordonnées des organes de presse
P.6/3 enquête de rentrée
Annexe 1 : AG
Annexe 2 : formation syndicale
Annexe 3 : convocation
Annexe 4 : modèle d'autorisation d'abs.
Annexe 5 : enquête de rentrée

Circulaire académique n°1

1 - UNE RENTRÉE « ABRACADABRANTESQUE » !

Cette rentrée 2009, la troisième de suite à être frappée par les réductions drastiques de moyens, est la traduction de tous les errements du ministère et du rectorat. Après avoir affiché la « reconquête du mois de juin » comme priorité, ministre et recteur sont comptables de multiples dysfonctionnements :



- ✓ Le recul de la date de fin des cours au lycée et la volonté de ne pas mobiliser l'ensemble des collègues pour la correction des examens a pour conséquence une augmentation du nombre de copies à corriger pour chaque correcteur du baccalauréat et du brevet dans des conditions difficilement compatibles avec la rigueur et le sérieux que nécessitent la correction de copies d'examen. Le choix de lieux de correction très excentrés n'a rien arrangé, bien au contraire.
- ✓ La publication d'un projet du mouvement intra comportant des erreurs avant la tenue des FPMA pour mettre délibérément sous pression les élus du personnels, restés mobilisés malgré tout et encouragés par les améliorations qu'ils ont apporté dans l'intérêt commun des collègues.
- ✓ Des décisions et un calendrier d'orientation dont la mise en œuvre a engendré de nombreuses difficultés à la fois pour les représentants des personnels, qui ont siégé jusqu'au 20 juillet !, et pour les TZR qui n'ont connu leur établissement de rattachement et leur affectation éventuelle après la fermeture des établissements !, avec près de 500 élèves de plus en seconde sans places pour les accueillir...

En tout état de cause, chacun pourra le constater dans quelques jours, autant dans les collèges que les lycées, les structures travaillées lors des derniers CA de la fin de l'année sont très variables et les effectifs par classe sont une nouvelle fois en nette progression dégradant encore nos conditions de travail qui sont, rappelons-le, parmi les plus mauvaises de France métropolitaine. À cela s'ajoutera dans quelques jours des difficultés criantes pour assurer les remplacements, avec près de 70 ETP en moins dans les moyens de remplacement ! Là encore nous proposons un suivi particulier en mettant en œuvre avec tous les partenaires qui le souhaitent « un observatoire du remplacement » qui permettra de dresser toutes les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter.

Dans ce contexte, le SNES-FSU propose à toute la profession, en liaison avec les parents d'élèves, de rendre publique les conditions de travail réelles des élèves et de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Cela passe par un état des lieux (voir enquête jointe) à dresser dans chaque section d'établissement et sa communication dans la presse locale (voir projet de communiqué).

Nous invitons aussi chaque établissement à participer aux AG de rentrée qui se tiendront dans chaque département le mercredi 2 septembre, pour d'une part faire un bilan grandeur nature des difficultés et d'autre part proposer des actions.

Il est indispensable de mettre en échec les 16 000 suppressions d'emplois annoncées pour notre secteur car ce serait la « mise à mort » du service public d'éducation.

Richard Ghis, le 23 juillet 2009

2 - CONSEIL SYNDICAL ACADÉMIQUE DE RENTRÉE

Nous invitons les élus de la Commission Administrative du SNES et un représentant par établissement à participer au premier **CONSEIL SYNDICAL ACADEMIQUE** qui se déroulera le

Mardi 8 septembre de 9h30 à 17h
au local de la section académique (204 Bd de la Madeleine) à Nice

Rappelons que la participation à une instance syndicale est de droit. Une convocation est jointe en annexe.

3 - FORMATION SYNDICALE

Vous trouverez en annexe une affichette pour la panneau syndical présentant les premiers stages syndicaux de l'année. Bien entendu, d'autres suivront. Faites-en la promotion auprès des collègues et particulièrement des syndiqués :

- **mardi 20 octobre** 2009 : Militer dans l'établissement, intervenir en CA
- **vendredi 11 décembre** 2009 : Orientation
- **vendredi 22 janvier** 2010 : Préparer la rentrée

Attention : la demande d'autorisation d'absence –modèle joint en annexe- est à remettre au chef d'établissement **un mois** avant la date du stage.

4 - PROJET DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE RENTRÉE

Témoigner de la réalité de la rentrée dans les établissements est un élément essentiel de la bataille de l'opinion que nous devons initier. Nous vous proposons de vous inspirer du canevas ci-dessous. Bien entendu, ce n'est qu'un exemple et il est largement amendable. Vous trouverez aussi ci-dessous les coordonnées des principaux organes de presse.

Communiqué de presse

Prière d'insérer

À Mmes et MM. les journalistes

La section SNES – Les personnels – du collège- du lycée à déplore(nt) les conditions de rentrée faites aux personnels et aux élèves de leur établissement.

Loi des discours et des communiqués de presse triomphants du ministre et du recteur, la réalité est tout autre.

Description des conditions de rentrée

- *Effectifs par classe*
- *Elèves redoublants non repris en lycée*
- *Classes supplémentaires non prévues*
- *Enseignements non assurés*
- *Options fermées*
- *Postes non pourvus et/ou non remplacés*
- *Manque de Co-Psy : nombre de journées de présence dans l'établissement*
- *Manques en personnels sociaux et de santé*
- *Manques en personnels administratifs et de service*

La volonté du gouvernement à l'occasion du budget 16000 emplois supplémentaires est inacceptable. À qui fera-t-on croire que notre pays qui dégage des fonds pour financer le bouclier fiscal, les allègements de charges patronales, la baisse de la TVA dans la restauration (2,5 milliards d'€ pour cette seule mesure) n'aurait pas les moyens d'investir dans un service public d'éducation de qualité assurant la réussite de tous les élèves et reconnaissant ses personnels. Les personnels (et les parents d'élèves) du collège- du lycée à ne sont pas dupes.

Description des actions engagées ou prévues si elles ont été décidées.

Ne pas oublier de laisser un contact

5 - COORDONNÉES DES ORGANES DE PRESSE

Nice Matin : n° fax 04 93 83 93 97 mail : v.mars@nicematin.fr
Europe 2 : n° fax 04 93 92 55 99 mail : jacques.therence@virginradio.fr
Le Patriote : n° fax 04 97 00 09 01 mail : redaction@le-patriote.info
Agora FM : n° fax 04 93 36 01 32 mail : redaction@agorafm.fr
M6local : n° fax 04 92 47 70 31 mail : m6nice@m6.fr
Métro nice : n° fax : 04 93 80 10 08 mail : michel.bernouin@publications-metro.fr
France 3 côte d'azur : n° fax : 04 93 13 94 98 mail : france3.nice@france3.fr
Radio France – France bleue azur : n° fax 04 97 03 36 28 mail : redaction.bleuazur@radiofrance.com
Var matin Brignoles : n° fax 04 94 69 67 11 mail : bricorrespondant@nicematin.fr
Var matin Draguignan : n° fax 04 94 50 90 31 mail : draguignan@nicematin.fr
La Marseillaise Toulon : n° fax 04 94 92 54 88 mail : agtoulon@lamarseillaise.fr

6 - ENQUÊTE DE RENTRÉE

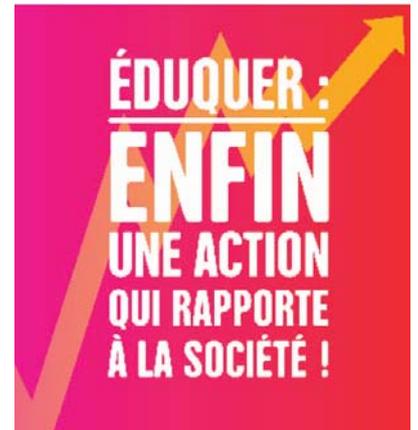
Merci de prendre quelques instants, par exemple pendant la réunion de pré rentrée, pour compléter l'enquête de rentrée en annexe. Elle nous est nécessaire pour avoir une vision globale de la rentrée dans les établissements.



Le SNES propose à l'ensemble de la profession de tenir dès la pré-rentrée **une réunion syndicale** pour faire le point de la situation tant au plan local qu'au niveau national. Il nous semble

nécessaire de faire un bilan de la situation de chaque établissement en liaison avec les parents d'élèves prenant en compte les postes non pourvus d'enseignants et de non enseignants, les manques au niveau de la vie scolaire, les effectifs par classe. Nous vous demandons de rendre ce bilan public dans la presse locale.

Nous vous invitons à participer aux



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DES SECTIONS D'ÉTABLISSEMENT (S1) À 14H30

qui auront lieu le **mercredi 2 septembre 2009**

À NICE,

Au local de la section académique, 264 Bd de la Madeleine

À TOULON,

Au local de la section départementale, 208 rue E. Ollivier

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DES T.Z.R. À 17H

qui auront lieu le **mercredi 2 septembre 2009**

À NICE,

Au local de la section académique, 264 Bd de la Madeleine

À TOULON,

Au local de la section départementale, 208 rue E. Ollivier

Apportez toutes les informations disponibles sur le nombre d'élèves par classe, le non-remplacement d'enseignants ou de surveillants, les heures d'aide qui disparaissent, etc...

FORMATION SYNDICALE



MILITER DANS L'ÉTABLISSEMENT, INTERVENIR EN CA

Stages départementaux : le **mardi 20 octobre** 2009 de 9h30 à 17h.

Alpes-Maritimes : lycée L. de Vinci à Antibes.

Var : collège La Ferrage à Cuers.

Programme :

⇒ Militer dans l'établissement : assurer la défense des collègues dans l'établissement, organiser l'heure d'information syndicale et le panneau syndical, informer et initier un débat syndical.

⇒ Le conseil d'administration : formation des élus au CA.

ORIENTATION

Stage académique : le **vendredi 11 décembre** 2009 au collège Léotard à Fréjus de 9h30 à 17h.

Programme :

⇒ Quelles articulations du rôle des CoPsy et des enseignants en collège et en lycée ?

PRÉPARER LA RENTRÉE

Stage académique : le **vendredi 22 janvier** 2010 au collège de La Peyroua au Muy de 9h30 à 17h.

Programme :

⇒ La Dotation Globale Horaire, les HP, les HSA, les HSE ...

Pour participer à un stage de formation syndicale il vous suffit de reproduire le modèle de courrier ci-joint ou que vous trouverez sur le site du SNES Nice (www.nice.snes.edu), «Stages syndicaux», et de le transmettre au chef d'établissement au plus tard un mois avant la date prévue du stage.

N'oubliez pas d'avertir la section académique du SNES de votre participation : bulletin d'inscription ci-joint et sur le site du SNES Nice, rubrique «Stages syndicaux».



Section académique de Nice
264 Bd de la Madeleine 06000 NICE
Téléphone : 04 97 11 81 53
Télécopie : 04 97 11 81 51
Adresse électronique : s3nic@snes.edu

Nice, le 21 août 2009

Objet: **CONVOCATION** du Conseil Syndical Académique

Nom et prénom:
Établissement:

Cher(e) Camarade,

Un Conseil Syndical Académique se réunira le

Mardi 8 septembre 2009 de 9h30 à 17h
au local de la section académique du SNES de Nice (bd de la Madeleine).

Ordre du jour :

- point sur la rentrée et les dossiers d'actualité
- l'action
- la vie du SNES et la campagne de syndicalisation

Le Conseil Syndical Académique est constitué des membres élus de la C.A. et d'un représentant par section d'établissement.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, ta présence est indispensable.

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°82-447 du 28.5.82 et circulaire du 18.11.82).

Bien cordialement,

Alain Galan
Secrétaire administratif

Richard Ghis,
secrétaire général

Modèle de demande d'autorisation d'absence



**A reproduire et à remettre à votre chef d'établissement un mois
avant la date du stage au plus tard.**

Nom et prénom -grade et fonction -établissement

à Monsieur le Recteur de l'académie de Nice
sous-couvert de Monsieur l'Inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes (du Var)
sous-couvert de Monsieur le Proviseur (Principal) (Directeur) du lycée (collège) (CIO)

Objet : demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions :

* de la loi n°84-16 du 11.01.84 (article 34 alinéa 7), portant statut général des fonctionnaires *

* de la loi n°82-997 du 23.11.82 relative aux agents non-titulaires de l'Etat *

définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence le _____. ** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par le secrétariat académique du SNES, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.2.93).

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Fait à ... , le ... Signature

** indiquer l'une ou l'autre référence selon que vous êtes titulaire ou non.*

Bulletin d'inscription à un stage syndical

A compléter par chaque stagiaire **et à retourner au SNES**, 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice le plus tôt possible. **Nous devons avoir toutes les inscriptions dix jours avant le stage.**



Intitulé et date du stage :

Etablissement :

Nom et prénom :

Adresse électronique :

Adresse personnelle et n° de téléphone :



SNES académie de Nice Enquête de rentrée

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à cette enquête, qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation de notre académie.

Enquête à retourner(même incomplète) à la section académique, 264 Bld de la Madeleine, 06000 NICE ou par fax au 04-97-11-81-51 ou à apporter lors de l'AG des S1 du mercredi 2 septembre à 14h30 (local Nice ou Toulon).

Ville :

Etablissement :

Nom du militant qui a complété l'enquête :

1 – STRUCTURE PEDAGOGIQUE :

Quel est l'effectif total de l'établissement à la rentrée ?

Cet effectif présente-t-il une variation avec les prévisions du Rectorat transmises à la fin de l'année ? Précisez.

Cette variation a-t-elle des incidences sur la structure pédagogique? Lesquelles ?

Y a-t-il des classes dont l'effectif est particulièrement chargé ?

Horaires :

Toutes les classes ont-elles les horaires réglementaires dans toutes les disciplines ?

Options :

Certaines options ont-elles été fermées par « manque » d'effectifs ? Lesquelles ?

dispositifs particuliers

en collège : 4^{ème} « spéciale » :

3^{ème} « particulière » :

en lycée :

Quels dispositifs sont mis en place pour aider les élèves en difficulté ?

2 - VIE SCOLAIRE :

Combien y a-t-il de postes de CPE dans votre établissement ?

Y-a-t-il eu des suppressions ?

Reste-t-il des postes vacants ?

Parmi les surveillants qui effectuent leur service dans l'établissement, combien sont-ils ?

MI-SE....., AED..... , CAE....., Contrats d'avenir..... Médiateurs de réussite scolaire.....

Combien de contrats ont été supprimés ?

L'établissement accueille-t-il des élèves handicapés ? oui non Des AVS ont-ils été recrutés . ? oui non

Des AVS ont-ils été « débauchés » ?

3 - LES PERSONNELS ENSEIGNANTS:

Les postes :

Reste-t-il des supports vacants (dits BMP) à la rentrée ?

S'agit-il de disciplines dans lesquelles des collègues ont subi des mesures de carte scolaire l'an dernier ?

A la rentrée, combien de :

- TZR :

- contractuels :

- vacataires :

Les services :

Des collègues exercent-ils leur service sur plusieurs établissements ? Si oui, dans quelles disciplines et dans quels établissements ?

Y-a t-il des problèmes d'emploi du temps ?

Certains se sont-ils vu imposer plus d'une heure supplémentaire ?

Les heures sup sont-elles nombreuses et dans quelles disciplines en particulier ?

Les minorations horaires liées aux premières chaires, heures de labo, effectifs pléthoriques sont-elles respectées ?

4 -VIE SYNDICALE :

Une réunion syndicale SNES-FSU a-t-elle eu lieu à la rentrée ?

Quels ont été les principaux points abordés par les collègues ?

5 - AUTRES REMARQUES :